

**HAVRE-SAINT-PIERRE
COMTÉ DE DUPLESSIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} mai 2017 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Berchmans Boudreau,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Sylvia Vigneault	conseillère siège n° 3
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Jean Arseneault	conseiller siège n° 6

EST ABSENT :

Théoharris Ganas	conseiller siège n° 4
------------------	-----------------------

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Thérèse Coquelin	directrice générale
Laura Mansbridge	coordonnatrice des finances

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion

**RÉSOLUTION N° 9629-17
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 9630-17
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 3 avril 2017, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 3 avril 2017 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 9631-17
COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2017 : APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 261 761,45 \$ en date du 30 avril 2017.

RÉSOLUTION N° 9632-17
RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016 : DÉPÔT

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 soient déposés au Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9633-17
ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2017 : DÉPÔT

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

Que l'état des revenus et dépenses de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre
au 30 avril 2017 est déposé au Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9634-17
DÉPENSES ENCOURUES POUR L'ANNÉE 2016 : AFFECTATION

CONSIDÉRANT QUE des dépenses courantes imprévues ainsi que des contributions
ont été octroyées durant l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'attribution, aucune affectation n'a été mentionnée;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que les dépenses énumérées sur la liste n°98040-2016 soient affectées au
surplus accumulé de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, laquelle valant comme si
ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9635-17
POSTE BUDGÉTAIRE - COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE : AFFECTATION

CONSIDÉRANT QU'il y a eu l'assignation d'une coordonnatrice au développement
touristique et qu'aucun poste budgétaire, pour les dépenses courantes, n'est prévu au
budget 2017;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal autorise l'affectation d'une somme de 25 000. \$ du
fonds de roulement au poste budgétaire division tourisme et remboursable sur une
période de 5 ans à raison de 5 000. \$ par année, en attendant la perception de revenus
générés par les activités du plan d'action 2017.

RÉSOLUTION N°9636-17

CONTRAT N° 2017-200 « COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles et recyclables a eu lieu le 10 avril 2017;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2017-200 « Collecte, transport et disposition des matières recyclables » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9123-3676 Québec inc. et ce, pour la somme de 809 190. \$, taxes applicables en sus, pour une durée de trois (3) ans à compter du 8 mai 2017.

Que cet octroi est conditionnel à la réception des autorisations requises énumérées au devis d'appel d'offres et en vigueur à la signature du contrat.

RÉSOLUTION N° 9637-17

GARAGE MUNICIPAL - INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE : MANDAT

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de service de AECOM en date du 5 avril 2017 pour un inventaire archéologique sur le site du futur garage municipal;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre retienne les services de la firme AECOM afin de procéder à un inventaire archéologique systématique sur le site du futur garage municipal et ce, pour la somme de 9 955. \$, taxes applicables en sus, tel que décrit dans l'offre de service datée du 5 avril 2017, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9638-17

POLITIQUE DE LOCATION - MISE À JOUR 2017 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre à jour sa « Politique de location », afin d'y inclure les recommandations relatives à l'utilisation de ses infrastructures;

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la mise à jour 2017 de la « Politique de location », soit et par la présente,
est adoptée.

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait état des correspondances suivantes :

MRC de Minganie, le 30 mars 2017 concernant l'entrée en vigueur du règlement n° 169-17-03-22 relatif à la tarification de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

MRC de Minganie, le 19 avril 2017 concernant l'entrée en vigueur du règlement n° 170-17-04-19 modifiant le règlement n° 155-14-03-18 relatif aux tarifs et frais de déplacement des élus et des employés de la MRC de Minganie.

Association forestière Côte-Nord, le 27 avril 2017 - Mai, Mois de l'arbre et des forêts dont certaines activités auront lieu à Havre-Saint-Pierre, soit :

- Assemblée générale des Flores-Alliés de la Minganie, le 6 juin 2017 au Portail Pélagie-Cormier.
 - Je construis mon boisé, le vendredi 9 juin de 10 à 15 heures à l'école Lestrat.
-

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION N° 9639-17

REVENU QUÉBEC - INSCRIPTION À MON DOSSIER : AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

Que madame Laura Mansbridge, coordonnatrice des finances soit autorisée à :

- consulter le dossier de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre et agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant

avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;

- effectuer l'inscription de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre à clicSÉQUR - Entreprise et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la Municipalité et agir au nom et pour le compte de la Municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Municipalité et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables.

RÉSOLUTION N° 9640-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 08.

Berchmans Boudreau, maire

Thérèse Coquelin, directrice générale